

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### COMMUNICATIONS ET CULTURE

#### PRÉSENTATION DE LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU 4<sup>E</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 99(2) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter la réponse du gouvernement au quatrième rapport du comité permanent des communications et de la culture, dans les deux langues officielles. Le rapport, qui a été déposé le 17 février 1987, est intitulé: «La gestion et la responsabilité financières de Radio-Canada: étude et recommandations découlant du rapport annuel de 1985-1986».

\* \* \*

### PÉTITIONS

#### RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

**M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux pétitions nos 332-2103, 332-2148, 332-2149, 332-2311 à 332-2317 inclusivement, 332-2382 à 332-2385 inclusivement, 332-2425, 332-2428, 332-2437, 332-2438, 332-2447, 332-2452, 332-2453, 332-2455, 332-2497, 332-2575 à 332-2581 inclusivement, 332-2583 à 332-2585 inclusivement; 332-2587, 332-2588, 332-2590 à 332-2594 inclusivement, 332-2597, 332-2599, 332-2637 et 332-2638.

\* \* \*

### FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES

#### PRÉSENTATION DU 8<sup>E</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, les huitième rapport du comité permanent des finances et des affaires économiques sur le projet de loi C-42, concernant les institutions financières et le système d'assurance-dépôts.

\* \* \*

### LA LOI SUR LA GÉNÉALOGIE DES ANIMAUX

#### MESURE D'ÉTABLISSEMENT

**L'hon. Thomas Siddon (au nom du ministre de l'Agriculture)** demande à présenter le projet de loi C-67, concernant les associations responsables de la généalogie des animaux.

#### Présentation de projets de loi

**M. le vice-président:** Le ministre est-il autorisé à présenter le projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

### LA LOI SUR L'ACCORD DE BRETTON WOODS ET LES ACCORDS CONNEXES

#### MESURE MODIFICATIVE

**L'hon. Thomas Siddon (au nom du ministre des Finances)** demande à présenter le projet de loi C-68, tendant à modifier la Loi sur l'Accord de Bretton Woods et les accords connexes.

**M. le vice-président:** Le ministre est-il autorisé à présenter le projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

[Français]

### LA LOI SUR LA PROLONGATION DU BREVET DE L'ASPERTAME

#### MESURE MODIFICATIVE

**M. Claude Lanthier (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics):** demande la permission de présenter le projet de loi C-259 intitulé «Loi prolongeant la durée du brevet relatif à un additif alimentaire».

**M. le vice-président:** Plaît-il à la Chambre d'autoriser le député à présenter le projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

**M. Lanthier:** Monsieur le Président, je voudrais obtenir l'assentiment de la Chambre pour que ce projet de loi soit adopté le plus rapidement possible étant donné que l'échéance est le 8 juillet, et il faudra avoir la sanction royale pour que cela devienne loi.

Y a-t-il possibilité qu'il soit adopté demain?

**M. le vice-président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?